



7F-4F

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits
Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

Date d'émission: 09/16/2016 Date de révision: 05/22/2018 Version: 1.1

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit : ZE-4E

Code du produit : Non disponible

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisation de la substance/mélange : Essais non destructifs

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fabricant Distributeur

Magnaflux 155 Harlem Ave. Glenview, IL 60025 - USA T: 847-657-5300

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification GHS

Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS)



GHS05

Mention d'avertissement (GHS) : Danger

Mentions de danger (GHS) : Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (GHS) : Se laver les mains minutieusement après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection du visage. En cas de contact

équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centrre antipoison ou un médecin.

2.3. AUTRES DANGERS

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. TOXICITÉ AIGUË INCONNUE (GHS)

Non applicable

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. SUBSTANCES

Non applicable

05/22/2018 FR-CA (Français - CA) Page 1



Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits

Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

3.2. MÉLANGES

Nom	Identificateur de produit	%
Alcools, C12-14-secondaires, éthoxylés	(n° CAS) 84133-50-6	11.94
Terpinéol (alpha-)	(n° CAS) 98-55-5	10.00
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés	(n° CAS) 68551-13-3	5.67
9-Octadécènamide, N-(2-hydroxypropyl)-, (Z)-	(n° CAS) 111-05-7	2.40
Alcools en C10-14, éthoxylés	(n° CAS) 66455-15-0	1.66
Éther de lauryl poly(oxyéthylène)	(n° CAS) 9002-92-0	1.60

RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les

vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une

irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15

minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement

enlevées. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé

par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une

personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS. AIGUS ET DIFFÉRÉS

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes,

une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des

douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou

des vomissements.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la

vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler

la zone.

05/22/2018 FR-CA (Français - CA) 2/6



Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES 6.3

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures d'hygiène

Lessiver les vêtements c.ontaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES **INCOMPATIBILITÉS**

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Non disponible.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE 8.1.

Alcools, C12-14-secondaires, éthoxylés (84133-50-6)				
ACGIH	Non applicable			
OSHA	Non applicable			
Terpinéol (alpha-) (98-55-5)				
ACGIH	Non applicable			
OSHA	Non applicable			
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés (68551-13-3)				
ACGIH	Non applicable			
OSHA	Non applicable			
9-Octadécènamide, N-(2-hydroxypropyl)-, (Z)- (111-05-7)				
ACGIH	Non applicable			
OSHA	Non applicable			
Alcools en C10-14, éthoxylés (66455-15-0)				
ACGIH	Non applicable			
OSHA	Non applicable			
Éther de lauryl poly(oxyéthylène) (9002-92-0)				
ACGIH	Non applicable			
OSHA	Non applicable			

8.2. **CONTRÔLES DE L'EXPOSITION**

: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations Contrôles techniques appropriés

chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Protection des mains Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement Protection oculaire

ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du

produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

05/22/2018 FR-CA (Français - CA) 3/6





ZE-4E

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits
Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

Autres renseignements

: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique : Liquide
Apparence : Visqueux
Couleur : Rose
Odeur : Pin

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Neutre

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : > 93,3 °C (> 200 °F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,93

Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Solubilité : Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Viscosité : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : ≈ 21 cSt

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

9.2. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Teneur en COV : 221 g/l

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts. Alcalis.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

05/22/2018 FR-CA (Français - CA) 4/6



Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits
Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Non classé

ZE-4E				
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)			
DL50 cutanée lapin	Aucune donnée disponible			
CL50 inhalation rat	Aucune donnée disponible			
Alcools, C12-14-secondaire, éthoxylé (84133-50-6)				
DL50 orale rat	2100 mg/kg			
Terpinéol (alpha-) (98-55-5) DL50 orale rat	5170 mg/kg			
Alcools en C12-15 éthoxylés et propoxylés (68551-13-3)				
DL50 orale rat DI 50 cutanée rat	1350 mg/kg			
DI 50 cutanee rat	2000 mg/kg			
Éther de lauryl poly(oxyéthylène) (9002-92-0)				
DL50 orale rat	1600 mg/kg			
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis			
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.			
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.			
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.			
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.			

RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

ZE-4E

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Non établi.

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Z	E .		
P	ersistance et dégradabilité	Non établi.	
12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION			

Potentiel de bioaccumulation

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOLPas d'informations complémentaires disponibles

05/22/2018 FR-CA (Français - CA) 5/6



ZE-4E

Préparé selon la norme sur la communication des risques (Hazard Communication Standard, CFR29 1910.1200) HazCom 2012 et le Règlement sur les Produits
Dangereux (RPD) SIMDUT 2015

12.5. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandations pour l'élimination des déchets

 Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences du DOT/TMD/IATA/IMDG

DOT (vrac) : UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcool, C6-17

(secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin

DOT (non-vrac) : Non réglementé <119 gallons

TMD : UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcool, C6-17

(secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin

IATA : UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcool, C6-17

(secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin

IMDG : UN3082, Matières dangereuses pour l'environnement, Liquide, N.S.A. (Alcool, C6-17

(secondaire) poly (3-6) éthoxylé), 9, III, Polluant marin

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autres renseignements : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

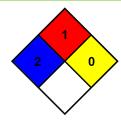
RUBRIQUE 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency américaine (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Danger pour la santé NFPA : 2
Danger d'incendie NFPA : 1
Réactivité NFPA : 0



15.2. RÈGLEMENTATIONS DES ETATS - USA

ZE-4E

Réglementations nationales ou locales

Ce produit contient des produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme étant susceptible de causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

RUBRIQUE 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date d'émission : 09/16/2016

Date de révision : 05/22/2018

Autres renseignements : Aucun(e).

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

05/22/2018 FR-CA (Français - CA) 6/6